

Renforcer la résilience climatique des pays les plus vulnérables

Alliance mondiale contre le changement climatique Plus (AMCC+)

Janvier 2020

#GCCAPlus #EUClimateAction

Action climatique de l'UE

Le changement climatique est aujourd'hui l'une des plus graves menaces pour l'humanité. La lutte contre le changement climatique et ses périls est dès lors une priorité fondamentale de l'Union européenne. Celle-ci s'est fixé pour objectif de devenir climatiquement neutre et ne ménage pas ses efforts pour réduire considérablement ses émissions de gaz à effet de serre, tout en encourageant d'autres nations et régions à suivre son exemple.



L'UE alloue au moins 20 % de son budget 2014-2020 à la protection du climat. En 2019, elle a proposé d'affecter au moins 25 % de son budget 2021 2027 à l'action climatique.

Action de l'UE en Europe

L'UE prend des mesures vigoureuses pour que l'Europe devienne climatiquement neutre d'ici 2050 :

- Réduire ses émissions de 40 % par rapport à 1990;
- Faire en sorte qu'au moins 32 % d'énergie soit produite à partir de sources renouvelables;
- Augmenter l'efficacité énergétique d'au moins 32,5 %;

À l'échelon international

Avec une enveloppe de 20,4 milliards d'euros pour la seule année 2017, l'UE, ses États membres et la Banque européenne d'investissement sont le premier bailleur de fonds publics pour le climat en faveur des pays en développement.



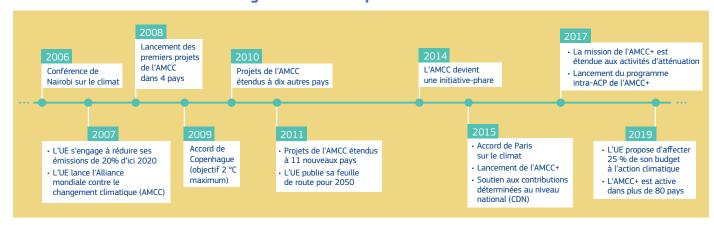
« S'il existe un domaine dans lequel le monde a besoin que nous jouions notre rôle de chef de file, c'est celui de la protection de notre climat. Le pacte vert pour l'Europe est un impératif pour la santé de notre planète et de nos citoyens, ainsi que pour notre économie. »

Ursula, von der Leyen, présidente de la Commission européenne, novembre 2019

750 millions EUR

Dotée d'un budget de 750 millions d'euros pour la période 2007-2020, **l'Initiative AMCC+** contribue à la réalisation de l'objectif global d'affecter au moins 20 % du budget de l'UE à l'action climatique d'ici 2020

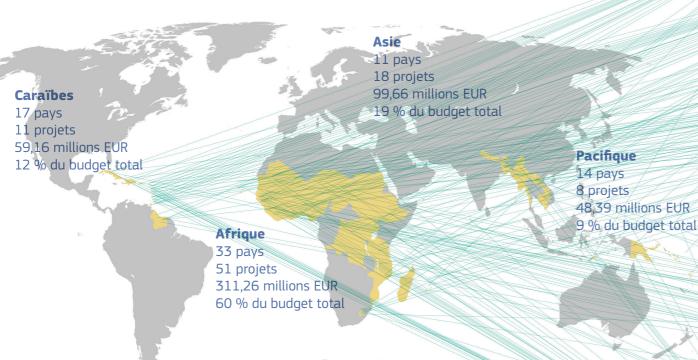
Soutien à la lutte contre le changement climatique



Atténuation et adaptation dans les pays vulnérables au changement climatique

L'Alliance mondiale contre le changement climatique Plus (AMCC+)

est une initiative phare de l'Union européenne qui aide les pays les plus vulnérables de la planète à relever le défi du changement climatique. Depuis sa création en 2007, l'AMCC s'emploie essentiellement à renforcer la résilience climatique dans les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID). En 2015, elle a étendu son action aux pays à revenu intermédiaire et à la nouvelle dimension des contributions déterminées au niveau national (CDN). À ce jour, elle a financé plus de 80 projets d'envergure nationale, régionale et mondiale en Afrique, en Asie, dans les Caraïbes et dans le Pacifique.



AMCC+ L'Alliance pour un

monde en mutation

programmes à travers le monde

stratégies nationales axées sur le changement climatique

campagnes de sensibilisation dans plus de 60 pays

stratégies et programmes en lien avec la CCNUCC

millions d'euros pour la période 2007-2020

BÉNIN

Un ensemble complet de cartes numériques a permis d'identifier et de restaurer les étendues les plus dégradées de la forêt-galerie. Au total, 80 hectares de rives le long du fleuve Ouémé et de ses affluents ont été reboisés (plus de 190 000 arbres plantés).









L'introduction de

biodigesteurs de taille moyenne

dans le cadre d'un projet pilote

a aidé des agriculteurs à diminuer

leurs émissions d'équivalents CO2 de

600 tonnes (par an et par biodigesteur). Les communautés des environs tirent

également profit de ce projet en

bénéficiant d'un environnement

plus sain. Les agriculteurs sont

parvenus à réduire leur facture

d'électricité de 40 à 50 %.



Efficacité

énergétique





Conservation et restauration des mangroves





COMORES

Mise en place d'un proiet de formation sur la lutte contre l'extraction illégale de sable par les agriculteurs en leur apprenant à utiliser l'irrigation goutte à goutte, à pratiquer l'agriculture biologique et à planter des variétés de cultures plus résistantes. Les agriculteurs les plus pauvres extraient en effet le sable des plages de l'île d'Anjouan pour le vendre au secteur de la construction afin de se procurer des revenus.



Renforcer les partenariats grâce au dialogue politique et à la sensibilisation

- Le véritable risque du changement climatique est qu'il peut anéantir des avancées durement réalisées en termes de développement. Les pays et les communautés les plus pauvres, géographiquement vulnérables et dotés d'une faible capacité de réponse en sont les premières victimes et sont touchés de plein fouet, de manière disproportionnée.
- Lutter contre le changement climatique de façon à stimuler la croissance et préserver les acquis du développement exige la création de nouveaux partenariats pour mener des actions concrètes en s'appuyant sur une bonne gouvernance.



Adaptation au changement climatique



Intégration du changement climatique et réduction de la pauvreté



Réduction du risque de catastrophe



Augmentation de la résilience face aux chocs et aux conditions climatiques difficiles



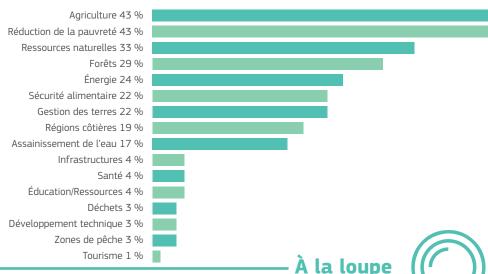
Réduction des émissions liées à la déforestation



Stratégies d'adaptation et d'atténuation

Appui financier et soutien technique de l'AMCC+

L'AMCC+ est l'une des sources de financement les plus importantes et fiables de financement climatique et de soutien technique pour les pays les plus pauvres et les plus vulnérables, qui sollicitent eux-mêmes ce soutien. Les priorités et les axes d'intervention de l'AMCC+ témoignent de l'engagement de l'UE à réaliser les objectifs du programme de développement durable à l'horizon 2030, les objectifs de développement durable de l'ONU et le nouveau Consensus pour le développement de l'UE.



Projets de l'AMCC+ dans le domaine de l'atténuation

En 2017, L'AMCC+ a officiellement étendu son champ d'intervention au soutien à la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national et a également renforcé ses activités dans le domaine de l'atténuation. L'objectif est d'encourager les communautés, même les plus pauvres, à emprunter des voies de développement non polluantes, efficaces en ressources, socialement inclusives et durables.

Nombre de projets Soutien aux programmes REDD/REDD+ Mise en place de systèmes de surveillance (réduction des émissions liées à la et d'évaluation et de systèmes MRV pour déforestation et à la dégradation des forêts les actions axées sur l'atténuation et 16 dans les pays en développement) au niveau d'inventaires des émissions de gaz à effet national de serre (GES) 14 14 Réduction des émissions grâce à une Renforcement institutionnel pour efficacité énergétique accrue (fourneaux l'amélioration des résultats en termes CDN propres, charbon de bois, bâtiments éco-Diminution de la part des énergies énergétiques) 18 polluantes au profit de sources 3 Participation au Mécanisme de 22 renouvelables (énergie solaire, biogaz, développement propre (MDP) déchets solides) 25 22 Création de puits de carbone par la Soutien direct à la mise reforestation, le boisement et la restauration en œuvre des CDN de la végétation.

www.gcca.eu

Facilité d'appui de l'AMCC+ <u>info@gcca.eu</u>

Communauté de l'AMCC+ <u>capacity4dev.ec.europa.eu/gcca-community</u>

L'AMCC+ sur YouTube <u>www.youtube.com/user/GCCACommunity</u>



